



Commune de RHUIS

Procès – Verbal du Conseil Municipal du vendredi 09 juin 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier juin s'est réuni en Mairie de Rhuis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOYARD, Maire de Rhuis.

Etaient présents :

Jean-François GOYARD, Maire,

Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX adjoints au Maire

Antoine DAVENE de ROBERVAL, Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Caroline HOFFERT, Jennifer MONTEIRO, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Thierry SEUTIN

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 heures 30 minutes.

Désignation du secrétaire de séances:

À l'unanimité, Xavier BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 03 avril 2023 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

Délibération 11 : Désignation du délégué et des suppléants pour élection Sénatoriale du 24 septembre 2023

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de **Mme PARASKEVAS Marie-Thérèse, M FELIX Jean Paul, Mme MONTEIRO Jennifer** et de **Mme DUCHATEAU-ROUGIER Louisiane**. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature enregistrée :

Jean-François GOYARD

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Procès-verbal du 09 juin 2023

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

M. Jean-François GOYARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées:

Antoine DAVENE de ROBERVAL
Caroline HOFFERT
Jennifer MONTEIRO

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

M. Antoine DAVENE de ROBERVAL 8 voix
Mme Caroline HOFFERT 8 voix
Mme Jennifer MONTEIRO 8 voix

ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de ^{Suppléants} ✓ pour les élections sénatoriales.

Questions diverses :

Pas de question diverses

- Date du Prochain Conseil Municipal le 19 juin 2023
- Fin de séances 19h 02

Secrétaire de séance :

Monsieur Xavier BERNARD

Le Maire
Jean-François GOYARD

